

<b>Compte-rendu du conseil d'école du 07 novembre 2019</b>
--

Présents : M. Bougeard, adjoint au maire - Mme Guido, directrice - Mmes Bébert, Desvaux et Verrier, MM. Bonnaire et Matis, professeurs des écoles - Mmes Arnaud et Bouvrais, MM. Anglais, Lemoine et Valenziani, représentants des parents d'élèves. - Mme Aubry, ATSEM  
Excusés : Mme Marsa, inspectrice de l'éducation nationale, M. Omnès, maire de Médréac, Mme Massart, professeur des écoles, M. Sadouki, représentant des parents d'élèves.

Ordre du jour :

- Bilan des élections et installation du conseil d'école.
- Effectifs de l'école.
- Approbation du règlement intérieur.
- Présentation de la charte de la Laïcité
- Sécurité à l'école : présentation du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté), bilan des premiers exercices de l'année.
- Organisation du Temps Scolaire - Rentrée 2020
- Présentation des projets pédagogiques.
- Bilan des décisions du dernier conseil d'école.
- Travaux, matériel, investissements.
- Bilan financier de l'OCCE.
- Demandes des parents élus

**1- Bilan des élections et installation du conseil d'école.**

Nous débutons le conseil d'école par un tour de table.

**Bilan des élections** :

Nombre d'électeurs inscrits : 170

Nombre de votants : 82

Bulletins blancs ou nuls : 4

Suffrages exprimés : 78

Le taux de participation a été de 48,24%. 7 parents d'élèves ont été élus.

Mme Céline LEMOINE, représentante élue cette année a présenté sa démission le 29 octobre 2019.

Les parents élus sont donc au nombre de 6 à présent : VALENZIANI Jean-Baptiste - LEMOINE Fabien - ARNAUD Manuela - BOUVRAIS Valérie - ANGLAIS Christophe - SADOUKI Samir

#### **Le rôle du conseil d'école :**

- vote le règlement intérieur de l'école
- adopte le projet d'école
- donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc.
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles
- peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire

Dans le cadre du conseil d'école, les parents élus servent de relais auprès des autres parents. Les questions concernant une classe ou un enseignant n'ont pas à figurer à l'ordre du jour du Conseil d'Ecole. En cas de difficultés, les parents concernés doivent **impérativement** prendre **d'abord** rendez-vous avec l'enseignant de leur enfant, puis si besoin avec la Directrice, et en dernier lieu avec l'Inspectrice de la circonscription de Montfort sur Meu.

#### **2- Effectifs actuels**

Les effectifs sont actuellement de 130 élèves, répartis en 5 classes : 23 TPS-PS-CP (3 TPS/ 5 PS/ 15 CP avec M. Matis), 24 MS-GS (11 MS/ 13 GS avec Mme Desvaux), 27 CE1-CE2 (21 CE1/ 6 CE2 avec M. Bonnaire), 26 CE2-CM1 (11 CE2/ 15 CM1 avec Mme Verrier), 30 CM1-CM2 (5 CM1/ 25 CM2 avec Mme Guido et Mme Massart). Il y a donc 32 élèves de maternelle et 98 élèves d'élémentaire.

#### **Interventions des parents élus :**

*Les parents d'élèves élus interrogent le conseil d'école pour savoir ce qui peut être fait pour aider l'école à stabiliser le nombre de classes. Ils souhaitent se mobiliser autour des mesures de carte scolaire.*

Il est décidé qu'un courrier serait rédigé par les parents élus, la municipalité fera de même de son côté et les deux courriers seront envoyés dans une enveloppe commune. Un rendez-vous est fixé entre les parents élus et la municipalité : jeudi 16 janvier à 20h.

Les parents élus suggèrent aussi de communiquer sur l'école dans les journaux par le biais de petits articles réguliers, ce qui est déjà commencé.

*Les parents élus expriment la volonté de soumettre à nouveau la demande au conseil municipal d'inscrire les enfants de 2 ans révolus à l'école publique. Ils souhaitent connaître, en cas de nouveau refus, les raisons qui interdisent d'aligner l'école publique sur le régime de l'école privée. Pourquoi cela pose-t-il un souci ? Quels sont les arguments qui empêchent de répondre par la positive à cette demande ?*

La mairie répond que cette question a déjà été débattue au conseil municipal. Néanmoins, M. Bougeard propose de la remettre au prochain conseil en questions diverses afin que la question soit éventuellement proposée à l'ordre du jour du conseil municipal de décembre.

Suite à la confirmation de fermeture de la 6ème classe, les enseignants avait écrit un courrier à M. l'Inspecteur d'Académie et ils avaient été invités à un temps d'échange en présence de

Monsieur l'IENA Monsieur ROUSSEAU et de Madame l'Inspectrice Danièle MARSA le mercredi 2 octobre à la DSDEN à Rennes.

La prévision des effectifs pour la rentrée de septembre 2020 doit être faite pour la fin novembre. La mairie a fourni les listes des naissances de 2017 et 2018 à la directrice afin qu'elle puisse faire ses prévisions.

### **3- Approbation du règlement intérieur**

Aucune modification n'a été apportée.

Le règlement est disponible sur le site de l'école et est affiché dans le hall. Chaque famille signe le règlement de l'école en début d'année, le conseil d'école demande à ce qu'il soit respecté.

### **4- Présentation de la Charte de la Laïcité**

La charte de la laïcité expliquée aux enfants distribuée aux parents par le biais des cahiers en début d'année est présentée au conseil d'école.

### **5- Présentation du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté).**

Chaque école actualise son plan particulier de mise en sûreté (PPMS) face aux risques majeurs, adapté à sa situation précise. Le PPMS prend en compte les risques liés à des accidents majeurs d'origine naturelle (tempête, inondation...), technologique (nuage toxique...), ou à des situations d'urgence particulières (intrusion de personnes étrangères à l'école, attentats...).

L'alerte est déclenchée par la directrice : lorsqu'elle est prévenue par les autorités (mairie, préfecture, gendarmerie, police, inspection académique) ou par le signal national d'alerte ou lorsqu'elle est témoin d'un accident pouvant avoir une incidence majeure pour l'école et son environnement.

Durant l'année scolaire, l'école organise trois exercices (confinement, barricadement et fuite). Les exercices permettent de répéter les postures (confinement, évacuation) correspondant aux différents risques et sont adaptés aux âges des enfants.

L'école organise au moins deux exercices incendie dans l'année.

Ce plan est de la responsabilité du directeur d'école. Son déploiement est de la responsabilité de tous les adultes travaillant dans cette structure scolaire.

La mise en place de ce PPMS sur les temps périscolaires (garderie et cantine) est de la responsabilité de la mairie et doit prendre appui sur celui de l'école.

Un exercice incendie a été fait le jeudi 7 novembre, les classes ont été évacuées en bon ordre et tout le monde a entendu l'alarme incendie.

Un exercice attentat-intrusion a été fait le jeudi 26 septembre. L'alerte a été donnée par le biais des Talkie-walkies qui se trouvent dans chaque classe. Il a été demandé aux classes de fuir vers le chemin derrière la cantine. Toutes les classes ont entendu l'appel. Les élèves se sont montrés un peu trop bruyants. Cela a été revu dans les classes.

## 6- Organisation du Temps Scolaire (OTS) - Rentrée 2020

Lors du troisième conseil d'école de l'année scolaire 2016-2017, le conseil d'école avait été consulté pour donner son avis sur l'Organisation du Temps Scolaire.

Pour rappel, l'OTS dite « ordinaire » est inscrite dans l'article **D.521-10 du Code de l'Éducation** :

*« La semaine scolaire comporte pour tous les élèves vingt-quatre heures d'enseignement, réparties sur neuf demi-journées.*

*Les heures d'enseignement sont organisées les lundi, mardi, jeudi et vendredi et le mercredi matin, à raison de cinq heures trente maximum par jour et de trois heures trente maximum par demi-journée.*

*La durée de la pause méridienne ne peut être inférieure à une heure trente. »*

Un décret avait permis de demander une dérogation pour organiser les temps scolaires sur 4 journées de classe, ce qui est le cas dans notre école. Le conseil d'école avait alors émis un avis favorable pour demander la dérogation pour 3 années scolaires.

La demande de dérogation est à renouveler cette année pour l'année scolaire prochaine (2020-2021).

Le conseil d'école émet un avis favorable pour la poursuite de l'Organisation Scolaire sur 4 journées (Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi).

## 7- Projets pédagogiques

**Les projets pédagogiques s'appuient sur le projet d'école (2016-2020).**

Il y a deux axes de progrès qui sont travaillés systématiquement lors des sorties :

**AXE 1 : AMELIORER l'expression orale et écrite des élèves.**

**AXE 2 : FAVORISER la réussite dans des situations de recherche.**

De plus, trois parcours ont été déterminés :

**Parcours éducation artistique et culturelle**

**Parcours citoyen**

**Parcours numérique**

### Conseil d'enfants (parcours citoyen)

Des élections de délégués ont eu lieu la semaine du 14 octobre dans toutes les classes de l'élémentaire. Ils se réuniront en conseil d'enfants dirigé par la directrice. Le premier aura lieu en décembre. Les élèves pourront ainsi exposer leurs problèmes, leurs demandes et suggestions qui ont un rapport avec la vie de l'école.

## **Spectacle Bruno (Parcours éducation artistique et culturelle)**

Tous les élèves de l'école assisteront à un spectacle le lundi 16 décembre.

Les élèves de la maternelle et les CP verront un spectacle sur le thème des 4 éléments le matin et les élèves de CE1-CE2-CM1 et CM2 sur le thème des volcans l'après-midi.

Un grand merci à l'APE qui nous permet, cette année, de proposer à tous les élèves un spectacle et qui le finance entièrement. La participation des parents de l'école aux actions de l'école ont permis cette animation.

## **Piscine**

Le projet est reconduit. Les CP de M. Matis et les CE1/CE2 de M. Bonnair iront à la piscine du 23 mars au 15 juin le lundi après-midi.

Nous avons toujours besoin de parents, si des parents sont intéressés, merci de vous adresser ux enseignants.

Question des parents : Pourquoi les CE2 de Mme Verrier ne vont pas à la piscine ?

Réponse des enseignants : Nous n'avons pas de 3ème créneau et nous ne souhaitons pas surcharger les groupes afin que les séances se fassent en toute sécurité.

Pour rappel, le conseil municipal avait accepté la prise en charge du coût du transport mais pas celui du forfait du 3ème créneau (cf. Compte rendu du conseil d'école du 6 novembre 2018) . L'équipe enseignante avait alors indiqué que l'on ne pouvait pas demander de financement aux parents lorsqu'il s'agissait d'un enseignement obligatoire.

## **Sortie musée (Parcours éducation artistique et culturelle)**

Les élèves de maternelle et CP vont aller au musée des Beaux Arts le mardi 24 mars 2020.

## **Permis piéton CE2 et CM1 de l'école (parcours citoyen) et Permis internet CM1 et CM2 (Parcours numérique et citoyen)**

Comme tous les ans, ces projets seront reconduits cette année. L'équipe enseignante a décidé que dorénavant, ce sont les CE2 qui passeraient le permis piéton et les CM1 le permis internet. Cette année est une année de transition, c'est pour cela que les CM1 vont devoir passer leur permis piéton et leur permis internet la même année.

## **Commémoration du 11 novembre 1918 (Parcours citoyen)**

Celle-ci a eu lieu le 11 novembre à 10h30. Les enfants ont chanté La Marseillaise

## **Médiathèque**

Toutes les classes de l'école iront environ une fois par mois à la médiathèque, comme chaque année.

## Projet Poésie

La classe des CM1-CM2 bénéficie d'un projet mené en partenariat avec la Maison de la Poésie de Rennes. Une poète, Laura Vasquez, vient proposer des séances d'écriture aux mois d'octobre, novembre et décembre. Le résultat final sera présenté lors d'une soirée poésie à laquelle seront conviés tous les parents de l'école à la salle des fêtes de Médréac le vendredi 13 décembre 2019 à 18h30. L'APE offrira un pot à l'issue de la représentation.

La totalité du projet est subventionnée par la Maison de la Poésie de Rennes.

La classe des CE1-CE2 profite de ce projet pour écrire elle aussi de la poésie.

## Trémargat CM2 (Parcours citoyen, éducation artistique et culturelle et numérique)

Les 25 élèves de CM2 partiront à Trémargat du 11 au 15 mai 2020 pour participer à une classe de découverte. Ils séjourneront à la ferme pédagogique de Trémargat. Au programme : découverte du milieu agricole, randonnées nature, fabrication du pain et de yahourt, L'enseignante Mme Guido les accompagnera.

Les élèves de CM1 de Mme Guido seront pris en charge par les autres enseignants de l'école.

Les élèves de CM1 de l'école partiront l'année prochaine lorsqu'ils seront en CM2 en classe découverte probablement à Trémargat eux aussi.

Le budget provisoire pour cette classe découverte est présentée. La participation des familles s'élèvera à 100€. Une vente de gâteaux sera mise en place en période 4, celle-ci servira à participer au financement des deux sorties CM2 (celle de cette année et celle de l'année prochaine).

Pension complète par jour et par enfant	34€ x 5 jours x 25 élèves	4 250,00 €
Pension complète par jour et par adulte	36€ x 5 jours x 3 adultes (une gratuité adulte)	540,00 €
Animations par jour	(260€ x 5 jours)	1 300,00 €
Total prévisionnel : 6 090,00 €		
Devis car Guilloux Durand	Aller et retour	577,10 €
Total transports : 577,10 €		
<b>TOTAL</b>	<b>Soit 266,68 € par élève</b>	<b>6 667,10 €</b>

Subventions :

- mairie : 50 € x 25 = 1250€
- APE : 100€ x 25 = 2500€
- OCCE : 16,68€ x 25 = 417€
- parents : 100€ x 25 = 2500 €

La directrice indique avoir envoyé la demande de subvention à la mairie aujourd'hui, jeudi 7 novembre.

**Les autres projets ne sont pas encore définis.**

## Inscription restaurant scolaire

Nous rappelons aux parents qu'ils doivent désinscrire leur enfant lorsqu'il y a une sortie prévue à la journée au moins une semaine à l'avance.

## **8- Bilan des demandes du dernier conseil d'école**

### Question de la sonnette à l'entrée de l'école.

La sonnette continue à dysfonctionner et perturbe fortement la vie de l'école. Où en sont les devis concernant un éventuel visiophone et une gâche électrique pour le portail ?

**Réponse de la municipalité :** *La mairie se renseigne pour savoir combien coûterait un nouveau portail car le portail actuel ne peut pas recevoir de gâche électrique. En attendant la municipalité va essayer de résoudre le soucis de la sonnette. Depuis le conseil d'école, la sonnette a été réparée et celle-ci semble fonctionner beaucoup mieux.*

### Informatique

Une demande de Vidéo Projecteur Interactif et d'un tableau blanc pour la classe des CE2-CM1 avait été faite lors du premier conseil d'école de l'année scolaire 2018-2019.

**Réponse de la municipalité :** *Le premier tableau blanc arrivé en mairie était trop petit et le second est arrivé dans un très mauvais état le 7 novembre 2019 et a été renvoyé. Le VPI est arrivé en mairie.*

### Alarme dans la salle des maîtres

Premier conseil d'école 2018-2019 : Il faudrait prévoir de mettre un détecteur d'alarme dans la salle des maîtres car c'est là qu'est stocké le matériel informatique.

**Réponse de la municipalité :** *La mairie est en train de changer de prestataire.*

### Fenêtres

Premier conseil d'école 2018-2019 : Plusieurs fenêtres de l'école ont des clanches qui ne fonctionnent plus, soit la fenêtre ne peut pas se fermer soit elle ne peut pas s'ouvrir.

**Réponse de la municipalité :** *3 fenêtres ne fonctionnent plus. On relance.*

### Bancs et table pour les enfants pour la cour élémentaire

Le conseil d'enfants de l'année 2017-2018 avait demandé l'achat de bancs et d'une table pour aménager un "coin calme" dans la cour de l'élémentaire. C'était en cours de devis lors du dernier conseil d'école.

**Réponse de la municipalité :** *Cela va être relancé.*

## Grillage séparant les deux cours

Des barrières devaient être installées cet été à la place du grillage qui sépare les deux cours.  
**Réponse de la municipalité** : *Les travaux ont été faits pendant l'été par une entreprise locale.*  
Le conseil d'école remercie la municipalité et les agents techniques.

## 9- Bilan de l'OCCE

•  
C'est une association qui permet aux enseignants de gérer de l'argent au sein de l'école.  
On part en début d'année à 1268€ sur le compte.

Les dons des parents s'élèvent à 803€ cette année (647€ l'année dernière). Pour information, nous reversons 321€ à l'OCCE.

Les photos scolaires 2018-2019 ont rapporté 539,50€.

Les parents qui souhaitent voir le bilan financier peuvent en faire la demande auprès de la directrice ou de M. Bonnair qui s'occupe de l'OCCE.

Participation des parents autre que financière : une mère d'élève couturière a refait des housses de canapé pour les classes de François et Stéphanie. Un grand merci à elle.

Les enseignants remercient tous les parents qui s'investissent à tous les niveaux pour l'école et pour les enfants.

## 10- Question des parents

*Point sur l'avancée du projet « cantine » entamé l'an passé (charte, visites et suites à donner au projet). Il avait été prévu lors du dernier conseil d'école que les nouveaux élèves puissent aller visiter le restaurant scolaire le jour de la rentrée.*

**Réponse de la municipalité** : *Tout le monde était prêt mais il y a eu un quiproquo. On acte pour l'année prochaine.*

*Mélanie est passée dans les classes de maternelle pour se présenter aux enfants et faire connaissance avec les nouveaux enfants*

*La charte est en cours de préparation du côté de la municipalité. Une fois qu'elle sera prête, elle sera présentée aux parents élus.*

Une réflexion autour du bruit lors des repas au restaurant scolaire va être engagée.

**Communication avec les parents élus** : [conseil.ecolemedreac@gmail.com](mailto:conseil.ecolemedreac@gmail.com)

Compte-rendu rédigé par la directrice.

La directrice Nolwenn Guido

Le secrétaire de séance François Matis

